

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES
EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (ITIE-RCA)
COLLEGE DE LA SOCIETE CIVILE

RAPPORT DE LA MISSION D'ÉVALUATION
DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT ITIE-RCA 2020

Dans le cadre du processus de validation du rapport ITIE-RCA 2021, les membres du collège de la société civile du CNP-ITIE-RCA ont été reçus par le Ministre des Mines et de la Géologie, Monsieur Rufin BENAM BELTOUNGOU, le 6 octobre 2023 à 10h05 en son cabinet de travail.

Étaient présents :

- Révérend **Philippe SING-NA**, représentant la plateforme des confessions religieuses, chef de la mission ;
- Samuel GOPA**, représentant de la presse indépendante, rapporteur ;
- Florent DENAMGANAI**, représentant des syndicats du secteur minier ;
- Franck-Énoch NGODI**, représentant la coordination nationale de "Publiez Ce Que Vous Payez" (PCQVP-RCA).

Dans son mot de circonstance, le Ministre des Mines et de la Géologie a dit sa joie de recevoir le collège de la société civile du CNP-ITIE-RCA. Il est important qu'il s'entretienne régulièrement avec la société civile aux fins d'avoir un même niveau d'informations, mener un travail en synergie et permettre à chaque entité de jouer pleinement son rôle.

Prenant la parole à son tour, le Révérend Pasteur SING-NA a présenté au Ministre les civilités d'usage au nom des membres du collège de la société civile avant de demander au Rapporteur de présenter les points inscrits à l'ordre du jour qui s'articulent autour de trois (3) points, à savoir :

1. Evaluation des recommandations issues du rapport ITIE-RCA 2020 ;
2. Etat de mise en œuvre des engagements du Gouvernement à la conférence mondiale de l'ITIE de juin 2023 au Sénégal ;

3. Arrêté N°145/23/MMG/DIRCAB/DGM portant suspension de la délivrance de Permis d'Exploitation Artisanale (PEA) semi-mécanisée aux sociétés minières du 19 septembre 2023.

Abordant le premier point, le Ministre a déclaré que les collectes de données vont bon train et qu'il n'a pas encore obtenu du Secrétariat technique la situation exacte des dites collectes.

Quant à la publication des contrats, le Membre du gouvernement annonce que quelques contrats sont en train d'être scannés en vue de leur publication. Cela ne tardera pas à être fait en vue de mettre un terme aux multiples supputations sur les contrats et licence. Selon le Ministre, les autres recommandations ne pourraient être mises en œuvre qu'après l'adoption du nouveau code minier en perspective.

Abordant les engagements du Gouvernement aux assises internationales de l'ITIE de Dakar, au Sénégal, le Ministre des Mines et de la Géologie a réitéré les engagements du Gouvernement dont a mise en œuvre a commencé par la mise en place du site web de la société civile. Hormis les points déjà évoqués ci-dessus, le Ministre dit s'engager à assurer un environnement propice à l'engagement libre de la société civile dans un débat critique sur le secteur extractif et veiller au respect du protocole ITIE relatif à la société civile. C'est dans cet esprit qu'il a pris l'initiative de doter la société civile d'un site web administré par elle-même afin de publier l'ensemble des informations sur la transparence du secteur extractif. Dans ce même ordre d'idée, le Ministre a annoncé sa disponibilité à apporter à la société civile des appuis ponctuels en vue qu'elle puisse effectuer des missions à l'intérieur du pays car, selon ces dires, la société civile au sein du CNP-ITIE-RCA ne doit pas être une OSC de bureau mais de terrain.

S'agissant du dernier point, à savoir l'arrêté portant suspension de la délivrance des PEA, semi-mécanisée aux sociétés minières, le membres du Gouvernement a déclaré qu'il s'agissait d'une décision politique qui visait à donner une préférence aux nationaux au détriment des sociétés étrangères qui occupent les zones riches sous couvert des PEA sans pour autant améliorer l'environnement.

En reprenant la parole, les membres du collège de la société civile ont repris la parole en vue d'exprimer leur inquiétude par rapport à un certain nombre de points évoqués par le Membre du Gouvernement.

Concernant les engagements de Dakar, les membres de la société civile ont fait remarquer à l'Autorité que le Gouvernement s'était

engagé « à publier d'ici la validation le texte complet de l'ensemble des contrats et les licences en vigueur et à apporter la transparence sur les critères et la pratique des octrois et transferts de licences » (page 5 de la déclaration du Ministre des Mines et de la Géologie à Dakar). Or, le Membre du Gouvernement ne parle que de quelques contrats à scanner pour être publiés et les autres titres ne pourraient l'être qu'après l'adoption du nouveau code minier.

Quant à la question du site web, les membres du collège ont reconnu le retard causé dans la transmission du devis estimatif et séance tenante, le Rapporteur a remis l'autorité ce document demandé. Restent à lui transmettre ultérieurement les TDR relatifs aux missions de terrains.

Les controverses sont restées autour de l'affaire des Russes à Ndassima et sur l'Arrêté N°145 du 19 septembre 2023.

Pour terminer, le rapporteur du Collège a porté à la connaissance du Ministre que les informations recueillies ça et là seront mises à la disposition des autres membres de la société civile en vue d'avoir un même niveau d'informations ; une probable déclaration et une éventuelle conférence de presse pourraient sanctionner la fin de cette mission en vue d'aviser l'opinion nationale sur d'éventuels désagréments qui pourraient advenir au cas où rien n'est fait pour publier le rapport de 2021 dans le délai et les conditions requis.

Sur ce, le Ministre des Mines et de la Géologie a repris la parole pour donner des explications techniques relatives à l'utilisation des produits chimiques pour traiter de l'or et non pour l'exploiter et qu'en l'absence de rapport de contrôle, il lui est impossible de sanctionner quiconque aurait détruit l'environnement ; Quand aux Russes à Ndassima, ceux-ci ne font que des essais sur des mines de petite production ; l'exploitation du pétrole du nord était sur le point d'être entamée lorsque la crise a éclaté sur le lieu même du site d'exploitation.

C'est à 12h05 que le Ministre des Mines et de la Géologie ,Rufin BENAM BELTOUNGOU a levé la séance.

Signalons, pour finir, que les échanges ont été fructueux et sincères mais malheureusement, cinq (5) points importants aussi n'ont pu être abordés à cause du temps relativement court, à savoir :

1.L'identité de la société russe de Ndassima ;

2. La question des sociétés assimilées à Wagner (*Lobaye Invest, Wood International GROUP ou BOIS ROUGE*);
3. L'accord d'investissement qui aurait été signé avec la société turque KOZA GOLD CORPORATION pour exploiter l'uranium de Bakouma (Affaire Areva ?)
4. La question de la Cimenterie de NZILA ;
5. L'importance du nouveau code minier pour la RCA.

Pour le Collège de la Société civile,
Le Rapporteur,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Samuel Gopa', with a small circular mark at the end of the signature.

Samuel GOPA